



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et les dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Jacqueline ROLFE, Dominique LIAUTAUD, Jean GRIMALDI, Delphine DELSARTE, Olivier DEBOURREZ, Frédérique ROUSTANG, Laurent JANVRIN, Charlotte FABRE, Laurent REMY, Pierre BONNET,

**Absents excusés :** Michèle TRUC, Roseline BIGI

**Absents représentés :** Joseph GALUZZO représenté par Laurent JANVRIN, Patrice BURLANDO représenté par Frédérique ROUSTANG,

Madame DELSARTE Delphine est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des Commissions Communales
2. Approbation Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27/03/2025

#### COMMANDE PUBLIQUE

3. AVENANT 3 MAPA 2022/004 entreprise FRANCHI AND CO LOT 4
4. AVENANT 4 MAPA 2022/004 entreprise VERRECCHIA LOT 1

#### FINANCES LOCALES

5. Demande de Fonds de Concours CAPV pour Bâtiments communaux
6. Demande de Fonds de Concours auprès de TE83 complément projet PALUD
7. Modalités de vote président de séance Compte Financier Unique (CFU)
8. Approbation CFU Budget Primitif Budget Principal 2024
9. Affectation du résultat 2024
10. Vote des taux d'imposition 2025
11. Vote du Budget Primitif Budget général 2025
12. Subventions aux associations
13. Autorisation encaissement des loyers avant régularisation
14. Modalités de vote président de séance Compte Financier Unique Budget Annexe CAVEAUX (CFU)
15. Approbation CFU Budget Annexe CAVEAUX
16. Approbation du budget primitif 2025 Budget Annexe CAVEAUX

#### ENSEIGEMENT

17. Approbation de Projet Educatif du Territoire mutualisé (PEDT)
18. Questions diverses
19. Informations diverses

### 1. Compte-rendu des Commissions Communales

**Commission culture et associations (J. ROLFE)** 3 mai marathon nous sommes à la recherche de volontaires pour contribuer à l'organisation. Une réunion de préparation est prévue le 23 avril.

**Commission scolaire (D. LIAUTAUD)** Le CLSH se termine demain soir avec une quarantaine d'enfants accueillis sur la période.

**Commission urbanisme (F. ROUSTANG)** les commissions suivent leur cours, peu de dossiers pour la période.

**Commission Travaux (L. JANVRIN)** Rue du Ferrailon, il reste à réaliser les bordures ainsi que le revêtement. Les travaux ont commencé du côté du château. L'entreprise s'est engagée à achever la pose du revêtement en tout-venant avant le passage du marathon. Un léger retard est constaté au niveau de la Palud en raison d'un arbitrage à opérer pour assurer la bonne résistance de la voirie bus. La tenue dans le temps est essentielle, le volet financier sera impacté de plusieurs dizaines de milliers d'euros en plus pour assurer la pérennité des ouvrages.

**Commission environnement (L. REMY)** la fontaine du jardin de la Mairie est terminée, les services techniques doivent réaliser la partie plomberie. Le haubanage d'un platane du château est prévu pour permettre d'éviter la coupe de l'arbre comme fait par le passé à la Palud.

## 2. Lecture des indemnités d'élus pour l'année 2024

La loi impose de communiquer cet état récapitulatif chaque année à l'ensemble du conseil municipal.

## 3. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2025 /Adopté à l'unanimité

### COMMANDE PUBLIQUE

## 4. Avenant 3 MAPA 2022\_004 entreprise FRANCHI AND CO LOT4 / Adopté à l'unanimité

L'Avenant N°3 concerne les points suivants :

- Remplacement du robinet PRESTO WC, pour 458,52 € HT.
- Réfection du revêtement mural en PVC, initialement prévue au lot 4, transférée au lot 1, réalisée par l'entreprise VERRECCHIA pour 870,00 € HT.
- Une moins-value de 411,48 € HT (493,78 € TTC) est appliquée, entraînant une variation totale de 14,15 % du marché initial.

## 5. Avenant 4 MAPA 2022\_004 entreprise VERRECCHIA LOT1/ Adopté à l'unanimité

Lot	Entreprise	Montant HT Base + av 3	Avenant 4	Nouveau montant	Variation
1	VERRECCHIA	131 920.84	870.00 €	132 790.84 €	30.58%
	T.V.A. 20.00 %	26 384.16 €	174.00 €	26 558.16 €	
	TOTAUX T.T.C.	158 305.00 €	1 044.00 €	159 349.00 €	

### FINANCES LOCALES

## 6. Demande de Fonds de concours CAPV pour bâtiments communaux/ Adoptée à l'unanimité

Afin de réaliser des travaux dans plusieurs bâtiments communaux, Monsieur le Maire propose de solliciter la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte selon les modalités suivantes :

NATURE DU FINANCEMENT	MONTANT H.T.	%
AUTOFINANCEMENT	57 650.63 €	50 %
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE (FDC Valorisation, construction, réhabilitation espaces publics)	57 650.63 €	50 %
TOTAL HT	115 301.26 € HT	100 %
TVA	26 580.76 €	
Montant TTC	141 882.02 € TTC	

## 7. Demande de Fonds de concours TE83 complément projet PALUD /Adoptée à l'unanimité

Par délibération 2024\_037 en date du 9 juillet 2024 la commune présentait une demande de fonds de concours auprès de Territoire d'énergie83 pour l'accompagner dans le projet de la Palud. Le Syndicat TE83 réalise les travaux d'électricité concernant les réseaux et l'éclairage public. La commune, quant à elle, réalise l'enfouissement des gaines. Il nous faut donc délibérer pour leur solliciter un complément d'intervention dans le projet de la PALUD. Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la mise en place d'un Fonds de Concours complémentaire avec le SYMIELECVAR/TE83, d'un montant de 6 490 € HT, correspondant à 75 % de la participation communale au financement de l'opération réalisée à la demande de la commune.

## 8. Modalités de vote président de séance Compte Financier Unique (CFU) /Adoptées à l'unanimité

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte de gestion et au Compte administratif. Monsieur le Maire ne pouvant pas présenter le Compte Financier Unique, il appartient au Conseil Municipal de désigner un président de séance parmi les membres présents pour assurer la tenue de la séance et la mise aux voix de celui-ci. Madame Frédérique ROUSTANG est désignée présidente de séance.

## 9. Approbation Compte Financier Unique (CFU) 2024 Budget /Adopté à l'unanimité

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU 2024 de la commune fait ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL 12200	
Fonctionnement 2024	
Dépenses	1 268 091.46 €
Recettes	1 509 320.55 €
Bilan exercice	241 229.09 €
Excédent antérieur reporté	355 691.34 €
<b>Résultat de Fonctionnement cumulé</b>	<b>596 920.43 €</b>

BUDGET PRINCIPAL 12200	
Investissement 2024	
Dépenses	885 480.64 €
Recettes	752 481.23 €
Bilan exercice	-132 999.41 €
Excédent antérieur reporté	179 862.92 €
<b>Résultat d'Investissement cumulé</b>	<b>46 863.51 €</b>

## 10. Affectation du résultat 2024/Adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat 2024 comme suit :

- D'affecter à la section d'investissement (compte 1068) : **196 797.12 €**
- De reporter en section de fonctionnement (compte 002) : **400 123.31 €** de résultat de fonctionnement 2024 du budget principal.
- De reporter en section d'investissement (compte 001) : **46 863.51€** de résultat de la section d'investissement 2024 du budget principal.

## 11. Vote des taux d'imposition 2025 /Adoptés à l'unanimité

Monsieur le Maire propose pour 2025 de maintenir les taux appliqués en 2024 comme suit :

- Taxe d'Habitation (THRS) : 13.00 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 37.00 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 88.00 %

## 12. Vote du Budget Primitif 2025 Budget principal /Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire présente le projet de budget synthétisé comme suit et propose de le soumettre au vote :

- Section de fonctionnement qui s'équilibre :
  - Dépenses : 1 816 860.00 €
  - Recettes : 1 816 860.00 €
- Section d'investissement (y compris les restes à réaliser) qui s'équilibre :
  - Dépenses : 1 976 549.00 €
  - Recettes : 1 976 549.00 €

### 13. Subventions aux associations / 10 voix pour

Après réunion de la commission Tourisme et vie associative Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions 2025 comme suit :

Dénomination	Montant attribué 2025
ADAMVAR	150,00 €
ART SCENICUM	6 000,00 €
BRAVADEURS	300,00 €
CAF DU BESSILLON	500,00 €
CAMELEON	500,00 €
FRANCE ALZHEIMER	100,00 €
JEUNES AGRICULTEURS DU VAR	300,00 €
KRAV MAGA	400,00 €
LA CIGALE	800,00 €
LA CLAU D'ARGENS	3 250,00 €
LE CREA DE SILINAI	15 800,00 €
MALC	450,00 €
MOUVEMENTS SENSIBLES	250,00 €
ORGUES ET MUSIQUE	800,00 €
PEP 83	150,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
RADIO VERDON	100,00 €
RUGBY	800,00 €
SOLIDARITE PAYSANS	100,00 €
TENNIS CLUB MONTFORTAIS	900,00 €
TRAD ARGENS	200,00 €
TRAD O SUD	1 800,00 €
UNION DEPT SAPEURS POMPIERS VAR	100,00 €
SUBVENTIONS NON ATTRIBUEES	1 150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 000,00 €</b>

### 14. Autorisation encaissement des loyers avant régularisation / Adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à continuer d'encaisser les loyers suivants dans l'attente de la rédaction d'avenants :

Mme Giai-Giannet Laurence : 165.60 € mensuels jusqu'en avril puis 168.61€,

Le Rucher Notre Dame de Grâce : 100 € mensuels

Mme BENOIT GONIN Cendrine : 26.27 € / jour

Association La clef des champs : 27.81 €/ jour

### 15. Modalités de vote président de séance Compte Financier Unique (CFU) Budget annexe CAVEAUX / Adoptée à l'unanimité

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte de gestion et au Compte administratif. Monsieur le Maire ne pouvant pas présenter le Compte Financier Unique, il appartient au Conseil Municipal de désigner un président de séance parmi les membres présents pour assurer la tenue de la séance et la mise aux voix de celui-ci. Madame Frédérique ROUSTANG est désignée présidente de séance.

## 16. Approbation CFU 2024 Budget Annexe CAVEAUX/Adopté à l'unanimité

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU 2024 de la commune fait ressortir les résultats suivants :

<b>BUDGET annexe CAVEAUX 12204</b>	
<b>Fonctionnement 2024</b>	
Dépenses	55 628.74 €
Recettes	55 628.74 €
Bilan exercice	0 €
Excédent/Déficit antérieur reporté	0 €
<b>Résultat de Fonctionnement cumulé</b>	<b>0 €</b>

<b>BUDGET annexe CAVEAUX 12204</b>	
<b>Investissement 2024</b>	
Dépenses	44 885.40 €
Recettes	10 743.34 €
Bilan exercice <b>déficitaire</b>	34 142.06 €
<b>Déficit antérieur reporté</b>	<b>0 €</b>
<b>Résultat d'Investissement cumulé</b>	<b>- 34 142.06 €</b>

## 17. Vote du Budget Primitif 2025 Budget annexe CAVEAUX/Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire présente le projet de budget annexe CAVEAUX synthétisé comme suit et propose de le soumettre au vote :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 34 142.06 €

- Recettes : 34 142.06 €

- Section d'investissement (y compris les restes à réaliser) :

- Dépenses : 79 142.06 €

- Recettes : 79 142.06 €

### ENSEIGNEMENT

## 18. Approbation Projet Educatif du Territoire mutualisé (PEDT)/Adopté à l'unanimité

Dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires, l'État encourage la généralisation des PEDT afin de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité aux enfants avant, pendant et après l'école. Le PEDT formalise une démarche partenariale entre les communes, les services de l'État, et la CAF, favorisant la continuité éducative sur le territoire.

Le PEDT partagé par les communes de Montfort-Sur-Argens et Correns vise à mutualiser les moyens tout en permettant l'adaptation des actions aux spécificités locales. Il s'inscrit dans la charte qualité "Plan Mercredi", assurant une cohérence entre les temps scolaires et périscolaires.

Pour la période 2025-2029, le PEdT, aligné sur la Convention Territoriale Globale, repose sur six axes éducatifs :

1. Éducatif et loisirs
2. Engagement et solidarité
3. Culture
4. Environnement et développement durable
5. Accompagnement à la parentalité
6. Sport et santé

Ce nouveau PEdT vise ainsi à renforcer la complémentarité des temps éducatifs et à favoriser le développement global de l'enfant dans une logique de cohésion territoriale et de qualité éducative partagée.

## 19. Questions diverses

NEANT

## 20. Informations diverses

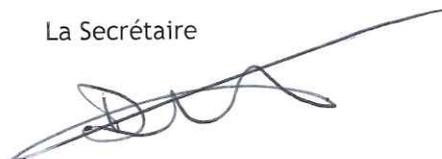
NEANT

La séance est levée à 19 h 45

Le Maire  
  
Eric AUDIBERT



La Secrétaire



Delphine DELSARTE

Affiché le